

Attestation d'assurance

www.jurantiel.com, par OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel

Document écrit délivré par l'assureur dans lequel l'assureur précise qu'un contrat d'assurance a été souscrit auprès de lui. Il précise alors les caractéristiques sommaires et l'étendue de son engagement, notamment en sommes garanties.

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**